

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la jeunesse et des Sports



Comité Régional des Hauts de France
COMITE DE LA SOMME

Maison des Sports, Bâtiment B
2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

E-Mail : cd80@petanque.fr



ASSEMBLEE GENERALE

16 novembre 2024



SOMMAIRE

Feuilles de présence : pages 1 et 2

Allocution du président du Comité : pages 3 à 4

Approbation du compte-rendu de l'AG du 18 novembre 2023 : page 4

Rapport moral et d'activités du Secrétaire : page 5 et 6

Rapport financier du Trésorier : pages 7 à 9

Rapport des vérificateurs aux comptes : page 10

Palmarès et récompenses 2024 : pages 11 et 18

Compte-rendu d'activités des commissions : pages 19 à 22

- Arbitrage
- Discipline
- Jeunes
- Chancellerie

Election des membres du comité de la Somme : p 23

Approbation du nouveau président par l'AG : p 24

Composition du nouveau bureau : p 24

Election des membres du CD80 au comité régional des Hauts-de-France (2H et 1F) : p 25

Approbation des délégués au congrès : page 25

Budget prévisionnel 2025 : pages 26 à 27

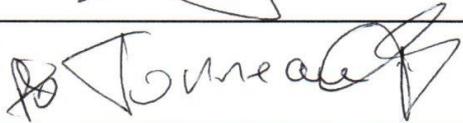
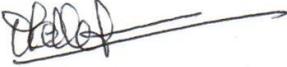
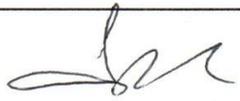
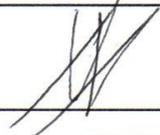
Composition des commissions (Arbitrage, Discipline, Jeunes, Chancellerie) : p 28 et 29

Vérificateurs aux comptes : page 29

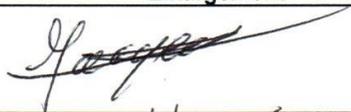
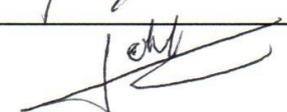
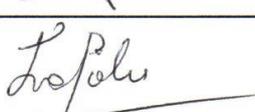
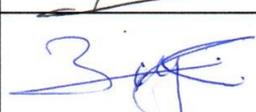
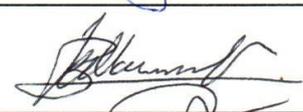
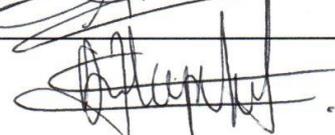
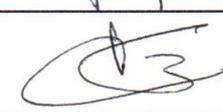
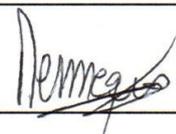
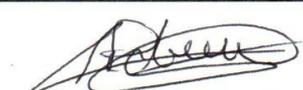
Allocutions des personnalités : p 29

Questions diverses : page 30

FEUILLE D'EMARGEMENT AG DU 16/11/2024

N° Affiliation	CLUB	Nb Licenciés	Nb de voix AG	Emargement
0056	ABBEVILLE	183	5	
0026	ALBERT	10	1	
0009	ASPTT AMIENS	338	8	
0011	AULT	48	2	
0008	BETHENCOURT	20	2	
0022	BOURDON	27	2	
0051	BOUVAINCOURT	47	2	
0031	BOVES	57	3	
0014	CAGNY	15	2	
0003	CAMON	19	2	
0034	CHEPY	20	2	
0006	CORBIE	62	3	
0016	DREUIL	25	2	
0021	FEUQUIERES	98	3	
0032	FIENVILLERS	34	2	
0017	FLIXECOURT	33	2	

FEUILLE D'EMARGEMENT AG DU 16/11/2024

N° Affiliation	CLUB	Nb Licenciés	Nb de voix AG	Emargement
0025	FRESSENNEVILLE	21	2	
0004	FRIVILLE	88	3	
0005	GAMACHES	38	2	
0029	HAM	26	2	
0020	LONGPRE	33	2	
0010	LONGUEAU	29	2	
0007	MERS	120	4	
0012	MONTDIDIER	55	3	
0027	NESLE	48	2	
0057	OISEMONT	30	2	
0033	PERONNE	51	3	
0018	POIX	29	2	
0024	RIBEMONT	6	1	
0035	ROYE	35	2	
0054	SAINT OUEN	24	2	
	TOTAL	1669	77	

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU COMITE DE LA SOMME

Monsieur le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Somme
Mesdames et messieurs les Présidents des clubs,
Mesdames, messieurs

Le nombre de clubs présents est de 27 pour 31 clubs recensés en 2024 et 65 voix sur 77, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut commencer.

C'est avec une certaine émotion que j'accueille avec plaisir et pour la dernière fois mon ami Marcel GLAVIEUX, président du CDOS de la Somme en cette belle Maison des Sports pour tenir nos travaux.

Je vous remercie toutes et tous d'avoir effectué ce déplacement pour assister à cette assemblée générale. Trois nouveaux clubs rejoignent la grande famille de pétanque : l'Association des Boulistes Darnesiens représentée par Loïc PARADIS, Pernois Pétanque par Ludovic GRARE et la Pétanque Bretonvilloise par Alexandre CHIRACHE.

Comme dans toutes les familles, il y a de tristes instants et nous avons eu à déplorer des décès de :

Ludovic PORTEBOIS de Oisemont

Jean-Luc MUZYCZKA de Corbie

Richard VANDESTEENE d'Ault

André DOURNEL, Jean-Philippe BERNARD, Daniel THOMAS, Pascal DE WITTE, Samba BA et Renaud LEROY de l'ASPTT

Je vous demande un instant de recueillement en leur mémoire et à la mémoire de tous les disparus dont je n'ai pas eu connaissance.

J'ai aussi une pensée pour le club de Mers, victime de l'incendie de son club house qui venait d'être réhabilité par les bénévoles du club.

Les championnats 2024 ont eu droit à une météo un peu plus clémente par rapport à 2023. Je tiens à remercier très sincèrement les clubs de Feuquières, Fressenneville, Montdidier, Flixecourt, Bourdon, Camon, Albert et l'ASPTT qui les ont organisés.

Le nombre de licenciés (1697) a connu une nouvelle croissance en 2024 avec une augmentation de 174 licenciés par rapport à 2023.

Je ne vais pas empiéter sur le rapport de notre secrétaire général et je lui laisse cette chance de donner tout le palmarès sportif de la saison.

Mon seul plaisir et non des moindres, c'est de mettre à l'honneur nos deux championnes d'Europe Espoir qui ont conquis de haute lutte ce nouveau titre et je vous demande d'applaudir Manon PRUVOT et Laurine ROGER pour cette remarquable performance.

Valentin VERBREGUE a été retenu dans les sélections nationales.

Je tiens à remercier Vincent De BENEDITTIS, Michel GUERY et Philippe SUSTAR qui se dépensent sans compter pour les jeunes. J'associe à ces remerciements tous ceux qui donnent de leur temps pour développer la pratique chez les jeunes.

Le Comité de la Somme a participé à la journée olympique organisée par l'USEP à Samara et quelques actions ont eu lieu aussi avec le milieu scolaire. Je ne désespère pas de réussir à nous faire rentrer dans les écoles, mais cela avance à petits pas.

Ma fierté pour notre discipline est aussi l'accueil des personnes en situation de handicap. Abbeville et l'ASPTT Amiens ont organisé plusieurs rencontres Pétanque et favorisent l'accueil pour le Handisport et le Sport adapté (notamment au National). Merci pour eux.

Mes remerciements vont aussi au Conseil Départemental pour la subvention accordée cette année et les bonnes relations entretenues depuis plusieurs années.

Comme l'ordre du jour est chargé, je laisserai également les différentes commissions faire le bilan de cette année avec notamment la discipline qui a eu encore à travailler.

Je vais mettre fin à mon intervention en vous souhaitant une bonne assemblée et de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci de m'avoir écouté.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 18 novembre 2023**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DU SECRETAIRE

Mesdames, messieurs

Le comité directeur s'est réuni à 6 reprises à la Maison des Sports depuis la dernière assemblée générale. L'effectif augmente toujours et passe à 1697 joueuses et joueurs. Le listing des clubs évolue lui aussi, avec la dissolution d'Hallencourt et l'arrivée de Pernois, Dargnies et Villers Bretonneux, leur nombre passe à 34.

Sur le plan organisationnel, toutes les compétitions ont vu augmenter leur taux de participation et les quelques débordements recensés ont été contenus ou réprimés.

Les contrôles d'alcoolémie ont malheureusement montré leur efficacité en renvoyant prématurément certains compétiteurs dans leurs foyers. D'autre part, la fédération travaille d'arrache-pied au contrôle des stupéfiants, faisons lui confiance pour mettre en place rapidement une procédure.

Le civisme des joueurs de pétanque n'est toujours pas une référence car il faut continuer de nettoyer les abords des terrains et de ramasser les détritiques laissés par les cochons de service. Au vu de certains malpropres, j'aurai tendance à dire : « ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas que l'on vous fasse »

Dernière note négative liée au succès de nos compétitions : le manque de terrains.

Après le CDC maritime en 2023, il nous a fallu scinder le championnat provençal doublette en 2024.

Seul le club de Flixecourt est actuellement en mesure d'accueillir les plus gros championnats en disposant de 150 terrains. Peut-être faudra-t-il réintroduire des secteurs ? Mais peu de clubs disposent de 75 terrains et le problème restera posé.

Alors, messieurs et mesdames les présidents et présidentes, n'hésitez pas à harceler les politiciens de vos régions, plus ils en entendront parler, plus nous aurons de chance de disposer de boulodrome et, qui sait, de boulodromes couverts. Vous pouvez aussi vous délocaliser ponctuellement comme l'avait fait le club de Condé-Folie en organisant le championnat tripléte à Ailly-sur-Somme.

Changement important pour 2025, les championnats masculin et féminin se dérouleront en parallèle.

Début le samedi, matin pour les hommes, après-midi pour les femmes et reprise le dimanche en 1/16^{ème} pour tout le monde.

Le comité de la Somme organisera le 8 mai les championnats jeune et tir de précision, homme, femme et junior. Grosse journée en perspective. A ce propos, n'oubliez pas de faire vos qualificatifs pour le tir de précision.

Sur le plan sportif, le bilan est mitigé.

Un parcours bien souvent trop bref aux championnats de France pour nombre de nos représentants, mais des satisfactions avec nos féminines et notre doublette provençal, d'excellents résultats en CNC et nos championnes d'Europe. En fin de compte, nous pouvons être fier de notre petit comité, petit par la taille mais grand par le talent.

J'adresse mes remerciements au Conseil Départemental pour l'aide financière qu'il nous accorde et à Dany et Didier pour la reconstruction d'un nouveau site du comité.

Je n'oublie pas pour autant tous les bénévoles qu'il s'agisse des membres du comité, des éducateurs, des présidents de clubs et leurs bureaux, des teneurs de table ou de buvette et en règle générale de tous ceux qui participent à la vie de leurs clubs.

Je salue aussi le corps arbitral, indispensable à l'organisation des compétitions, mais bien souvent décrié et rarement épaulé. Combien de foi ai-je entendu dire « c'est à l'arbitre de faire un rapport » alors que tout le monde peut le faire. Mais peu de monde en a le courage et les témoignages ne sont pas non plus légion.

Enfin comment de pas terminer sans parler de la dernière assemblée générale de Dany en tant que président du comité, comment fera le prochain comité pour assumer la masse démentielle de travail qu'il effectuait...cela reste à voir, bonne chance aux suivants.

Il a jugé que son club de cœur, l'Asptt Amiens, dont il est le président, et que ses 338 licenciés ont besoin de lui en temps complet. Souhaitons-lui toute réussite dans cette tâche et espérons que le nouveau comité puisse toujours disposer de ses locaux pour l'organisation de compétitions départementales et régionales. Nous reparlerons de ce fait majeur ultérieurement mais pour l'instant je vous demande d'applaudir notre président.

Merci de votre attention

Le rapport du secrétaire est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

COMITE DE LA SOMME FFPJP

12/11/24

BILAN FINANCIER SAISON 2024

RECETTES

RECETTES CLUBS

707000	LICENCES	54280.00
707100	AFFILIATIONS	640.00
707200	MUTATIONS	5780.00
707300	INSCRIPTIONS COUPE DE France	640.00
707400	AMENDES DISCIPLINE	0.00
707500	AMENDES LICENCES	450.00
707600	INSCRIPTIONS CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	15956.00
707700	INSCRIPTIONS CDC	4480.00
707710	INSCRIPTIONS CRC	600.00
	TOTAL RECETTES CLUBS	82826.00

AUTRES PRODUITS DIVERS

707800	RECETTES DIVERSES	0.00
707810	RECETTES COMITE REGIONAL HAUTS DE France	2143.00
707820	RECETTES FFPJP	2981.00
	TOTAL AUTRES PRODUITS DIVERS	5124.00

741120	SUBVENTION ANS	0.00
741220	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	1620.00
764000	PRODUITS FINANCIERS	2293.05
778800	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4651.00

TOTAL DES RECETTES 96514.05

DEPENSES

SERVICES EXTERIEURS

606300	CONGRES NATIONAL	1616.40
606310	FRAIS DE REUNION	1893.37
606316	AUTRES DEPLACEMENTS	4841.30
606400	FOURNITURES DE BUREAU	633.66
606405	ACHAT MATERIEL	327.48
606411	TELEPHONE	61.37
606412	FRAIS POSTAUX	35.73
606413	FRAIS BANCAIRES	54.00
606414	ACHATS SAOS	688.86
606460	RELATIONS CEREMONIES PARUTIONS	0.00
	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	10152.17

CHARGES SIEGE

614000	LOCATION SIEGE	1570.48
614070	ASSURANCE SIEGE	309.00
	TOTAL CHARGES SIEGE	1879.48

616000 FFPJP

LICENCES	20789.00
AFFILIATION CD A FFPJP	50.00
AFFILIATION CLUBS A FFPJP	320.00
PROTECTION JURIDIQUE, PASS SCOLAIRE, DIVERS	84.85
MUTATIONS INTERNES	1450.00

MUTATIONS EXTERNES	560.00
INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE PETANQUE	540.00
INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE JEU PROVENCAL	100.00
DIVERS (Ilona)	31.00
TOTAL FFPJP	23924.85
616050 COMITE REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE	
LICENCES	6788.00
INSCRIPTIONS CRC	600.00
PARTIPATION CHAMPIONNATS DE FRANCE	2500.00
PARTICIPATION CTFR	800.00
PART REGIONALE MUTATION EXTERNES	280.00
TOTAL COMITE REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE	10968.00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
616100 REMBOURSEMENT COUPE DE FRANCE AUX CLUBS	790.00
616125 CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS	3570.00
616126 FRAIS D'ARBITRAGE & DIVERS	6860.90
TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11220.90
CHAMPIONNATS DE FRANCE	
625110 CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE MASCULIN TC	2045.52
625120 CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE FEMININ	2087.52
625130 CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE MIXTE	1372.68
625140 CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE JEU PROVENCAL	3561.60
625150 CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE VETERAN	1938.04
625160 CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE PROMOTION	3228.04
625170 CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE MIXTE	4430.16
625180 CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE FEMININ	1683.00
625190 CHAMPIONNAT DE FRANCE TETE A TETE MASCULIN	1252.00
625200 CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE JEUNES	883.00
625210 CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE MASCULIN	1462.80
625220 CHAMPIONNAT DE FRANCE TETE A TETE FEMININ	1127.20
625230 CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE JEU PROVENCAL	2120.40
625240 HABILLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE	1725.00
TOTAL CHAMPIONNATS DE FRANCE	28916.96
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
625250 ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES	2255.20
625260 COUPES ET RECOMPENSES	4213.98
628120 COTISATIONS DIVERSES	70.00
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6539.18
TOTAL DES DEPENSES	93601.54
SOLDE DE L'ANNEE 2024	2912.51
AVOIR DU COMITE AU 18/11/23	74679.27
AVOIR DU COMITE	77591.78
QUI SE DECOMPOSE COMME SUIT :	
531000 CAISSE NUMERAIRE	0.00
512200 COMPTE BANCAIRE CA 28580500110	1422.68
512300 LIVRET A CA N°72156781604	52000.00
512225 COMPTE LIVRET CA N° 28580520005	5000.00
512550 LIVRET BLEU CM 00037949560	15000.00
261100 ACTIONS SAOS PROMO PETANQUE	381.10

DEPENSES CONSTATEES D'AVANCE

Réservation Hôtel Bourg St Maurice CDF2025	1500.00
Réservation Bergerac Trip Mixte CDF2025	1540.00
Réservation Millau Doub M et TTF CDF2025	748.00

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Rapport des vérificateurs aux comptes de la saison 2024

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de l'assemblée générale du 18 novembre 2023, j'ai l'honneur de vous donner lecture de notre rapport concernant la vérification des comptes et les imputations comptables et budgétaires relatives à l'exercice 2024.

Période de vérification: 13 Novembre 2023- 04 novembre 2024

Ces contrôles ont été effectués le lundi 04 novembre 2024, au siège du comité départemental, rue Lescouvé à Amiens.

Le Président du comité départemental, le trésorier général ainsi que les deux vérificateurs aux comptes, Messieurs Jean-Marie LEGENNE et Jean-Pierre JAN étaient présents.

Nous avons effectué un état de rapprochement entre l'avoir du Comité Départemental au 4 novembre 2024 et la position financière des comptes bancaires et de placements.

Les soldes sont conformes aux extraits de comptes et fidèles au compte de résultat de l'année considérée.

De fait, nous sommes en mesure de comprendre et de justifier les variations financières et de vérifier l'exactitude de l'excédent porté au bilan à hauteur de 2 912,51€.

Deux mille neuf cent douze euros et cinquante et un centimes.

Les pièces comptables (factures et bordereaux ,états de frais, talons de chèques, tickets de paiement etc...) nous ont été présentées à mesure de nos sollicitations.

Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Nous avons examinés en détail une partie de la comptabilité analytique notamment les dépenses licences et habillements et déplacements. Nous nous sommes attardés, plus en détail, sur les frais engagés sur les représentations aux championnats de France.

Les justifications fournies nous permettent de valider les transactions effectuées et l'exactitude des opérations d'imputations comptables.

Puis notre vérification a été menée par sondage, en contrôlant la validité de plusieurs enregistrements comptables et de les associer aux pièces justificatives fournies.

Nous n'avons émis aucune observation.

Nous nous sommes attaché à vérifier que les actions menées soient en phase avec le budget prévisionnel en prenant en compte les variables d'ajustements prononcées lors des réunions du comité directeur durant cet exercice 2024.

Une fois de plus, pas d'observation à émettre.

Les flux financiers correspondent ou sont le reflet des recettes et des dépenses constatées. Nous ne constatons aucun ajustement ou écart comptable à la clôture de l'exercice 2024.

L'examen et le rapprochement de ceux-ci avec les livres de comptes nous permettent d'obtenir une assurance raisonnable que le bilan et le compte de résultat ne comportent pas d'anomalie majeure.

Le principe de la continuité est constaté à 83% de l'avoir de ce comité,

En conclusion, nous certifions que les comptes présentés sont conformes et réguliers et qu'ils garantissent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé,

De fait, nous invitons cette assemblée générale à approuver, sans réserve, les comptes de l'exercice 2024 et de donner quitus au Trésorier et cette équipe départementale pour cette accomplissement.

Amiens, le 4 novembre 2024

Les vérificateurs aux comptes

Jean-Pierre JAN

(Rédacteur et rapporteur)

Jean-Marie LEGENNE

(Valideur)

Le quitus est accordé au comité et adopté à l'unanimité

PALMARES ET RECOMPENSES 2024

Classement individuel par catégories

Classement général par points Fédération

1	COUVERCHEL	Florentin	U. B. FEUQUIEROISE	M	142
2	PINAULT	Alexis	ASPTT AMIENS	M	114
3	FOUILLARD	Thierry	ASPTT AMIENS	M	91
4	PRUVOT	Manon	U. B. FEUQUIEROISE	F	77
5	AGUENIS	Cédric	PETANQUE ABBEVILLOISE	M	74
6	ROGER	Laurine	U. B. FEUQUIEROISE	F	66
7	MOROTTI	Laurence	ASPTT AMIENS	F	64
8	DELAHAYE	Kevin	ASPTT AMIENS	M	57
9	CORNET	Jean-Baptiste	U. B. FEUQUIEROISE	M	56
10	BAUDUIN	Caroline	ASPTT AMIENS	F	50

Classement Senior Masculin par points Fédération

1	COUVERCHEL	Florentin	U. B. FEUQUIEROISE	M	142
2	PINAULT	Alexis	ASPTT AMIENS	M	114
3	FOUILLARD	Thierry	ASPTT AMIENS	M	91
4	AGUENIS	Cédric	PETANQUE ABBEVILLOISE	M	74
5	DELAHAYE	Kevin	ASPTT AMIENS	M	57

Classement Senior Féminin par points Fédération

1	PRUVOT	Manon	U. B. FEUQUIEROISE	F	77
2	ROGER	Laurine	U. B. FEUQUIEROISE	F	66
3	MOROTTI	Laurence	ASPTT AMIENS	F	64
4	BAUDUIN	Caroline	ASPTT AMIENS	F	50
5	ROUSSEL	Véronique	U. B. FEUQUIEROISE	F	35

Classement Junior par points Fédération

1	VERBREGUE	Valentin	PETANQUE MONTDIDIER	M	23
2	BAUDON	Nathan	PETANQUE MONTDIDIER	M	5
3	FOURE	Maxime	B CLUB MERS LES BAINS	M	2

Classement Cadet par points Fédération

1	SARR	Malick	B CLUB MERS LES BAINS	M	16
2	DEDEMOGLU	Ilhan	U. B. FEUQUIEROISE	M	6
3	MELIN	Mathis	B CLUB MERS LES BAINS	M	3
3	LAMIDEL	Noé	B CLUB MERS LES BAINS	M	3

Classement Vétérans Masculin par points Fédération

1	DELAPORTE	Philippe	B CLUB MERS LES BAINS	M	22
2	PRUVOT	Bernard	PETANQUE ABBEVILLOISE	M	19
3	CRAMPON	Thierry	B CLUB MERS LES BAINS	M	16
3	SELINGUE	Bernard	B CLUB MERS LES BAINS	M	16
5	MAISAN	Philippe	ASPTT AMIENS	M	14
5	COLSON	Joël	ASPTT AMIENS	M	14
5	CAMPAGNA	Pascal	U. B. FEUQUIEROISE	M	14

Classement Vétérans Féminin par points Fédération

1	CAGNIART	Gilberte	LA BOULE PERONNAISE	F	16
2	LADERRIERE	Corinne	ASPTT AMIENS	F	12
2	LECONTE	Isabelle	U. B. FEUQUIEROISE	F	12
4	DEPOORTER	Marie-Line	ASPTT AMIENS	F	8
5	COLSON	Daniele	ASPTT AMIENS	F	6
5	FILBIEN	Christine	PETANQUE ABBEVILLOISE	F	6

Les résultats des championnats départementaux

Doublette Jeu provençal : 30 et 31 mars à Fressenneville et Feuquières

Participation au championnat de la Somme : 111 équipes

Sont champions : BULANT Dylan, DEVRAIGNE Fabien (ASPTT Amiens)

Vice-champions : GODARD Romain, RABOUILLE Christopher (Hallencourt)

Résultat au France : 1/8 de finale

Triplette senior : 6 et 7 avril à Montdidier

Participation au championnat de la Somme : 167 équipes

Sont champions : ARNOULD David, DESPOIS DE FOLLEVILLE Tony, KIZILDERE Nedret (ASPTT Amiens)

Vice-champions : DELAHAYE Kevin, FOUILLARD Thierry, PINAULT Alexis (ASPTT Amiens)

Résultat championnat de France : Ne passent pas les Poules

Triplette féminine : 6 et 7 avril à Montdidier

Participation au championnat de la Somme : 28 équipes

Sont championnes : DEDEMOGLU Marie, ROUSSEL Véronique, WATRIN Justine (Feuquières)

Vice-championnes : BAUDUIN Caroline, MOROTTI Aurélie et Laurence (ASPTT Amiens)

Résultat championnat de France : 32ème de Finale

Tête-à-tête senior : 13 et 14 avril à Flixecourt

Participation au championnat de la Somme : 479 joueurs

Est champion : VERBREGUE Arnaud (Montdidier)

Vice-champion : BAUDRY Thomas (Hallencourt)

Résultat championnat de France : Ne passe pas les Poules

Doublette Féminine : 14 avril à Flixecourt

Participation au championnat de la Somme : 58 équipes

Sont championnes : BAUDUIN Caroline, MOROTTI Laurence (ASPTT Amiens)

Vice-championnes : HEBERT Pascale, TRENCART Claudine (ASPTT Amiens)

Résultat championnat de France : 1/16^{ème} de Finale

Tête-à-tête junior : 14 avril à Flixecourt

Participation au championnat de la Somme : 14 joueurs

Est champion : VERBREGUE Valentin (Montdidier)

Vice-champion : BAUDON Nathan (Montdidier)

Tête-à-tête cadet : 14 avril à Flixecourt

Participation au championnat de la Somme : 9 joueurs

Est champion : SARR Malick (Mers)

Vice-champion : BOVIN Steven (Mers)

Tête-à-tête minime : 14 avril à Flixecourt

Participation au championnat de la Somme : 6 joueurs

Est champion : BARRE Thomas (Bourdon)

Vice-champion : CROISE Nolan (Feuquières)

Tête-à-tête benjamin : 14 avril à Flixecourt

Participation au championnat de la Somme : 3 joueurs

Est champion : DE BENEDITTIS Enzo (Montdidier)

Vice-champion : COCHET Tyméo (Montdidier)

Triplette vétérans : 18 avril à Bourdon

Participation au championnat de la Somme : 69 équipes

Sont champions : BARO-IBANEZ Jésus, CAMPAGNA Pascal, PAYRE Jean-Pierre (Feuquières)

Vice-champions : CHOUGMAGER Gauthier, DUBOIS Alain, LEBLANC Jérôme (ASPTT Amiens)

Résultat championnat de France : Ne passent pas les Poules

Doublette mixte : 20 et 21 avril à Feuquières

Participation au championnat de la Somme : 169 équipes

Sont champions : PIQUARD Maëlle, THUILLIER Jimmy (Feuquières)

Vice-champions : PARISY Elise et Vincent (Feuquières)

Résultat championnat de France : Ne passent pas les Poules

Triplette Jeu Provençal : 27 et 28 avril à Albert

Participation au championnat de la Somme : 70 équipes

Sont champions : AIGNEREL Kilian, ALEXANDRE Cédric, ROCQUE Mickaël ASPTT Amiens)

Vice-champions : BODIVIT Kevin, MALLET Mickaël, TONNELIER David (ASPTT Amiens)

Résultat championnat de France : Ne passent pas les Poules

Triplette promotion : 4 et 5 mai à Montdidier

Participation au championnat de la Somme : 164 équipes

Sont champions : GRIMAUX Grégory, LAMBERT Clément, TELLIER Steven (Abbeville)

Vice-champions : CHOLLOUX Anthony, DELCENSERIE François, PARVILLER Arnaud (Roye)

Résultat championnat de France : 32^{ème} de Finale

Triplette Junior : 5 mai à Montdidier

Participation au championnat de la Somme : 3 équipes

Sont champions : BAHEU Léo, MALHERBE Kentin, ROUSSEL Killiam (Abbeville)

Vice-champions : BAUDON Nathan, COUPAT Nolan, VERBREGUE Valentin (Montdidier)

Triplette Cadet : 5 mai à Montdidier

Participation au championnat de la Somme : 3 équipes

Sont champions : LAMIDEL Noé (Friville), MELIN Mathis, SARR Malick (Mers)

Vice-champions : BLANCHARD Tom, DUBOT Inaya, POUILLY Téo (Abbeville)

Triplette minime : 5 mai à Montdidier

Participation au championnat de la Somme : 3 équipes

Sont champions : ACCART Enzo (Longpré), CROISE Nolan (Feuquières, DE HORTA Jordan (Fienvillers)

Tir de précision junior : 5 mai à Montdidier

Participation au championnat de la Somme : 9 joueurs

Est champions : VERBREGUE Valentin (Montdidier)

Vice-champion : ROUSSEL Killiam (Abbeville)

Triplette Mixte : 8 et 9 mai à Amiens

Participation au championnat de la Somme : 142 équipes

Sont champions : WATRIN Justine, COUVERCHEL Florentin, WATRIN Boris (Feuquières)

Vice-champions : GRANGERAY Céline, MALLET Mickaël, TONNELIER David (ASPTT Amiens)

Résultat championnat de France : 1/16^{ème} de Finale

Doublette senior : 11 et 12 mai à Flixecourt

Participation au championnat de la Somme : 293 équipes

Sont champions : FOUILLARD Thierry, PINAULT Alexis (ASPTT Amiens)

Vice-champions : LEGER Nicolas, WARO David (Bourdon)

Résultat championnat de France : Ne passent pas les Poules

Tête-à-tête féminin : 12 mai à Flixecourt

Participation au championnat de la Somme : 90 joueuses

Est championne : ROGER Laurine (Feuquières)

Vice-championne : RAMETTE Dany (ASPTT Amiens)

Résultat championnat de France : 1/8^{ème} de Finale

Doublette junior : 12 mai à Flixecourt

Participation au championnat de la Somme : 5 équipes

Sont champions : BAUDON Nathan, VERBREGUE Valentin (Montdidier)

Vice-champions : ENNUYER Emma et Antonin (Longpré)

Doublette cadet : 12 mai à Flixecourt

Participation au championnat de la Somme : 6 équipes

Sont champions : DEDEMOGLU Ilhan, DUMENIL Clément (Feuquières)

Vice-champions : BOVIN Steven, LAMIDEL Noë (Mers)

Doublette minime : 12 mai à Flixecourt

Participation au championnat de la Somme : 4 équipes

Sont champions : CROISE Nolan, DEDEMOGLU Séréna (Feuquières)

Vice-champions : ACCART Enzo (Longpré), DE HORTA Jordan (Fienvillers-Doullens)

Triplette mixte vétéran : 25 juin à Amiens

Sont champions : Corinne Laderrière, Gauthier Chougmaier et Daniel Tavernier (ASPTT Amiens)

Vice-champions : Thérèse Charley, Patrice Charley et Christian Agnoletti (ASPTT Amiens)

Tête à tête vétéran : 6 septembre à Mers

Participation au championnat de la Somme : 60 joueurs

Est champion : BOURGUIGNON Didier (Corbie)

Vice-champion : CRAMPON Thierry (Mers)

Doublette vétéran : 2 septembre à Abbeville

Participation au championnat de la Somme : 56 équipes

Sont champions : CRAMPON Thierry, SELINGUE Bernard (Mers)

Vice-champions : BARO-IBANEZ Jésus, CAMPAGNA Pascal (Feuquières)

Les résultats des championnats régionaux

Un titre de champion :

- En triplette promotion, Vincent BEAUVISAGE, Bruno BULANT et Julien PAUCHET (Asptt Amiens)
Résultat au France : ne passent pas les poules

Une équipes demi-finalistes (qualifiées pour le France)

- En triplette cadet, LAMIDEL Noé (Friville), MELIN Mathis, SARR Malick (Mers)
Résultat championnat de France : 1/8ème de Finale de la coupe de l'Avenir

Les résultats des CNC, CRC et CDC

En féminin :

- En CNCF1, Asptt1 termine 4ème et se maintient
- En CNCF2, Feuquières1 finit 1er du groupe et accède au CNCF1
- En CRCF1, Asptt2 et 3 se maintiennent, Oisemont descend en CRCF2
- En CRCF2, Mers se maintient et Bouvaincourt descend en CDCF1
- En CDCF1, Ault accède au CRCF2

En open :

- En CNC1, Feuquières termine 6ème et se maintient
- En CNC3, Asptt1 descend en CRC1
- En CRC2A, Mers1, Feuquières2 et Asptt2 se maintiennent, Montdidier descend en CDC1
- En CDC1, Abbeville1 monte en CRC2A, Fressenneville1 descend en CDC2
- En CDC2, Bourdon1, Gamaches1 et Abbeville3 montent en CDC1, Ham2, Asptt4 et Ault1 descendent en CDC3
- En CDC3, Péronne1, Friville2, Boves2, Fienvillers1, Mers3 et 4 montent en CDC2. Dreuil1, Saint Ouen, Ault2 et Feuquières4 descendent en CDC4
- En CDC4, Feuquières5, Chèpy1, Oisemont2, Roye1 et 2, Péronne2 et 3 montent en CDC3

Chez les jeunes :

- En CRC, l'entente junior Montdidier-Asptt Amiens perd en finale régionale contre l'entente Ronchin-Wambrechies et ne participera donc pas à la finale nationale

Chez les vétérans :

- En CRC, Feuquières, champion picard, a disputé la finale régionale sans succès, il se maintient. Mers se maintient aussi et Asptt1 descend
- En CDC, Asptt2, champion, accède au CRC

En provençal :

- En CRC, Asptt et Ham se maintiennent, Montdidier descend
- En CDC, Mers est champion et monte en CRC

Les résultats des coupes de France et de la coupe de la Somme

Les trois clubs sortant du département en coupe de France sont :

- Abbeville perd au 1^{er} tour contre Lomme (59)
- Oisemont perd au 1^{er} tour contre Pont Sainte Maxence (60)
- Asptt, vainqueur de Leuilly (02) au 1^{er} tour et de Marck (62) au 2^{ème}, recevra Avesnes (59) en 1/32^{ème}

Feuquières, qualifié grâce à son parcours de 2023, après avoir vaincu Denain (59) au 1^{er} tour et Cauchy à la Tour (62) au second, se déplacera à Quiévrechain (59) pour disputer les 1/32^{ème}

En coupe de la Somme, Fienvillers-Doullens gagne contre Friville

En coupe de France de jeu provençal, Mers s'est incliné en deuxième tour contre Burbure (62)

Classement des clubs

1	ASPTT AMIENS	1303
2	U. B. FEUQUIEROISE	1021
3	PETANQUE ABBEVILLOISE	503
4	B CLUB MERS LES BAINS	343
5	ROYE PETANQUE	182
6	LA BOULE PERONNAISE	171
7	PETANQUE MONTDIDIER	155
8	LA BOULE HALLENCOURTOISE	126
9	PETANQUE HAMOISE	56
10	CAMON PETANQUE	49
11	LES AMIS DE LA PET FRIVILLE	44
12	LA PETANQUE NESLOISE	43
13	PETANQUE FLIXECOURTOISE	31
14	OISEMONT ABC	29
15	PETANQUE BOVES	24
16	AS PETANQUE GAMACHOISE	23
	PETANQUE CLUB BOUVAINCOURT S/ BRESLE	23
18	PETANQUE BOURDONNAISE	20
19	PET CLUB LONGPRE LES CORPS STS	17
20	CP FIENVILLERS DOULLENS	16
	FRESSENEVILLE PET CLUB	16
22	CORBIE PETANQUE	14
23	LA PET SAINT OUENNAISE	10
24	CAGNY PETANQUE	9
25	PETANQUE AULTOISE	6
	UNION BOULISTE CHEPOISE	6
27	ALBERT PETANQUE	4
28	UNION B BETHENCOURTOISE	3
29	DREUIL SPORT PETANQUE	2
30	POIX SPORT PETANQUE	1
31	LONGUEAU	0
	RIBEMONT	0
	Total général	4262

Remise de récompenses

Remise de récompense à Manon PRUVOT et Laurine ROGER, pour leur titre de championnes d'Europe Espoir Féminine 2024.

Remise des coupes aux premières et premiers de chaque catégorie

Remise d'un trophée au vainqueur de la coupe de la Somme : Fienvillers-Doullens, et au finaliste, Friville

Pour les CDC :

- 1^{ère} division : Abbeville1
- 2^{ème} division : Gamaches1
- 3^{ème} division : Friville2
- 4^{ème} division : Roye1
- Féminin : Ault
- Vétéran : Asptt (coupe remise sur le terrain)
- Jeu provençal : Mers (coupe remise sur le terrain)

Sortant ponctuellement du cadre purement sportif, les membres du comité offrent un cadeau de départ à Dany TONNEAU, ovationné par l'assemblée.

Commission d'Arbitrage

(Rédacteur : MALHERBE Mickaël, président de la commission)

Mesdames et Messieurs bonjour.

Tout d'abord, je voudrais que nous ayons une pensée pour nos arbitres qui ont quelques problèmes de santé actuellement.

On pense fort à eux et nous les retrouverons plus forts prochainement.

Alors, pour la saison 2024, l'effectif du corps arbitral se décomposait comme suit :

- 11 arbitres départementaux
- 5 arbitres régionaux
- 1 arbitre national

Cette année a encore été riche en événements sportifs pour nos arbitres mais le manque d'effectif se fait toujours sentir. C'est pourquoi, j'encourage vivement les présidents de clubs à envoyer leurs licenciés passer le tronc commun en vue de devenir arbitre. Cela permettrait de pouvoir couvrir toutes les manifestations sans exception.

Je félicite chaleureusement tous les arbitres qui ont pu remplacer, au pied levé, les collègues qui avaient des empêchements. Ils se reconnaîtront.

Je voudrais vous signaler qu'un de nos arbitres a eu le privilège d'arbitrer sa première compétition nationale et je l'en félicite.

En effet, Hubert a pu officier sur la finale du championnat national des clubs « vétéran » à Saint Pierre les Elbeuf, je pense que ce fut un grand moment pour lui.

A noter aussi que Philippe SUSTAR vient de passer son examen BF2, il rejoindra à ce stade, Michel GUERY, de quoi bien encadrer nos jeunes.

Cette année, et sur fond d'alcool, nous avons dû faire face à trois problèmes qui se sont traduits par des suspensions.

A ce sujet, je vous signale que, du 2 au 4 décembre, je serai au séminaire des arbitres, à Dijon, et que mon cheval de bataille sera le renforcement des contrôles « alcootests » et les suspensions qui en découlent.

Pour terminer sur une note positive, quatre licenciés passent le tronc commun en vue de devenir arbitres, il s'agit de :

- Véronique DELARUE (Abbeville)
- Stéphane CHOLLOUX (Roye)
- Mickaël HARDY (Fienvillers)
- Fabien BELLEGUEULE (Bouvaincourt)

Et deux autres en vue de devenir éducateur :

- Yohann CAZIN (Fienvillers)
- Jonathan DE HORTA (Fienvillers)

De plus, et pour finir, Hubert SANTY passera son examen d'arbitre régional.

De quoi bien renforcer le corps arbitral.

Bonne chance à tous.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et une année sportive 2025 des plus accomplies.

Merci de votre écoute.

Commission de Discipline

(Rédacteur : DOUAY Bertrand, président de la commission)

Mesdames, Messieurs,

Cette année, la commission de discipline a traité trois dossiers.

Le premier dossier s'est traduit par des suspensions fermes pour deux joueurs dont un a fait appel de sa sanction auprès de la ligue des Hauts de France (dossier en cours).

Le deuxième dossier a fait l'objet d'un classement sans suite à l'issue de la réunion de la commission.

En ce qui concerne le troisième dossier, la commission a été saisie par la rédaction d'un rapport rédigé par un joueur. Après analyse de ce dernier, la commission ne s'est pas réunie, les faits dénoncés n'étant pas prévus par le code de discipline de la FFPJP.

Je tiens à remercier les rédacteurs des rapports d'incidents, à savoir deux arbitres et un joueur. J'encourage toutes les personnes présentes à en faire de même lors des prochains incidents sur les terrains de pétanque, malheureusement.

Dans vos rapports, soyez précis dans l'énoncé des faits dénoncés et n'hésitez pas à heurter la commission en retranscrivant exactement les paroles prononcées.

Dans le cas où des témoins sont cités, merci de communiquer leurs coordonnées précises, notamment un numéro de téléphone.

Merci de m'avoir écouté et bonne fin d'assemblée générale.

Commission des Jeunes

(Rédacteur : DE BENEDITTIS Vincent, président de la commission)

Mesdames, Messieurs, Membres du comité, Bonjour à tous

Pour ce qui est de la section « jeunes » de la Somme, ce fut une année très triste. En effet, lors du championnat qualificatif pour la région et, par suite, qualificatif au championnat de France, seulement trois équipes par catégorie, je pense que c'est la première fois que cela arrive. Sans une mobilisation de tous nos clubs, on n'aura peut-être plus de championnat tripléte jeune dans la Somme...

La sélection départementale de cette année reflète les championnats, encore une fois TRISTE. Le niveau était très faible, quand on vient faire une sélection, il faut de la préparation, c'est-à-dire un minimum d'entraînement. Quand on voit les stats, on est loin du niveau que l'on a eu pendant 6 ou 7 ans.

Cette année, une seule équipe de la Somme s'est qualifiée pour le championnat de France « cadet » et celui-ci s'est mal passé !

Lorsqu'un éducateur emmène une équipe au championnat de France, c'est d'abord par passion, je rappelle que nous ne sommes que des bénévoles. De plus, les faits constatés sont juste inacceptables : le racisme, la dégradation de matériel et aussi le fait de ne pas avoir envie de jouer. Un rapport a été fait à la région par l'éducateur concerné et est en cours d'instruction.

On a eu tout de même une satisfaction pour cette année, il s'agit de Valentin VERBREGUE qui est sélectionné dans le collectif France junior.

Et, comme pour moi, elles sont encore jeunes, je tenais à féliciter Manon et Laurine pour leur titre de championnes d'Europe Espoir.

Enfin, pour finir, je voudrais juste féliciter Dany TONNEAU pour son dévouement pendant toutes ces années. Bonne continuation à toi.

Bonnes fêtes de fin d'année et à 2005 avec les jeunes.

Commission de Chancellerie

(Rapporteur : Jean-Pierre JAN)

La commission s'est réunie le 27 juin 2024, tous les membres étaient présents afin d'examiner les demandes déposées par les dirigeants des clubs.

En parallèle nous avons travaillé sur l'historique des années précédentes de façon à honorer, de nouveau, nos bénévoles qui se sont attachés à mettre à profit leur dévouement au service de notre discipline sportive.

Un grand merci à ces 12 récipiendaires retenus par la commission.

Je vous rappelle que ces distinctions honorifiques ne peuvent être attribuées qu'aux plus méritants et que nous travaillons selon les modalités de la fédération française de pétanque.

Diplôme d'honneur

FOLLET Jérémy (Bourdon)
BELLANCOURT Jérôme (Longpré)
DELAPORTE Nathalie (Mers)
RICHARD Jean-Marc (Béthencourt)

Médaille de bronze de la FFPJP

DEPARIS Olivier (Montdidier)
BOURGUIGNON Didier (Corbie)
BAUQUET Stéphane (Montdidier)

Médaille d'argent de la FFPJP

MALHERBE Mickaël (Camon)
MALHERBE Sandrine (Camon)
TONNELIER Dany (Camon)

Médaille d'or de la FFPJP

GOMEL Hubert (Ribemont)
DOUAY Jacky (Albert)

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DE LA SOMME

Comme chaque année olympique, le comité de la Somme doit être renouvelé, la totalité de ses membres est donc démissionnaire.

Les statuts du CD80 prévoient un effectif de 20 membres plus un (ou une) médecin.

D'autre part, un minimum de place est réservé au collège masculin ou féminin le moins représenté. Dans notre cas, il s'agit du féminin qui représente 18,9% des effectifs du département et qui se voit attribuer un minimum de 5 postes au sein du comité (25%).

Les candidatures, déposées avant le 31 octobre à minuit, le cachet de la poste faisant foi, et après vérification par la commission électorale, sont les suivantes :

Nom	Prénom	Bulletin Candidature	Extrait Casier Judiciaire n°3	H	F
CONSEIL	Pascale	X	X		1
DE BENEDITTIS	Vincent	X	X	1	
DECAIX	Yves	X	X	1	
DEGRY	Claude	X	X	1	
DOUAY	Bertrand	X	X	1	
DUROT	Pascal	X	X	1	
EVENOU	Kevin	X	X	1	
GUERY	Michel	X	X	1	
HEDOUIN	Marc	X	X	1	
LALLOT	Sébastien	X	X	1	
MALHERBE	Mickaël	X	X	1	
MALLET	Maryse	X	X		1
MALLET	Philippe	X	X	1	
PRUVOT	Bernard	X	X	1	
RAMETTE	Dany	X	X		1
SANTY	Hubert	X	X	1	
VASSEUR	Cyril	X	X	1	
				14	3

Le nombre de candidat(es) ne dépassant pas le nombre requis par les statuts du comité de la Somme, toutes les personnes nommées dans le tableau ci-dessus sont élues.

Un appel est lancé aux présent(es) dans la salle afin de compléter l'effectif du CD80, soit un homme et deux femmes.

Deux féminines se font connaître et deviennent ainsi membres du comité, il s'agit de :

- MALHERBE Sandrine (Camon)
- NATHENE Ophélie (Bourdon)

APPROBATION DU NOUVEAU PRESIDENT PAR L'AG

Après s'être réuni, les nouveaux élus proposent M. Bernard PRUVOT pour être président du comité de la Somme de Pétanque.

L'assemblée approuve à l'unanimité cette nomination

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Président d'honneur : TONNEAU Dany

Président : PRUVOT Bernard

Vice-président : MALHERBE Mickaël

Vice-président : DECAIX Yves

Vice-présidente : CONSEIL Pascale

Secrétaire : RAMETTE Dany

Secrétaire adjoint : DOUAY Bertrand

Trésorier : HEDOUIN Marc

Trésorier adjoint : DUROT Pascal

Membres :

- MALLET Maryse
- MALHERBE Sandrine
- NATHENE Ophélie
- DE BENEDETTIS Vincent
- DEGRIS Claude
- EVENOU Kévin
- GUERY Michel
- LALLOT Sébastien
- MALLET Philippe
- SANTY Hubert
- VASSEUR Cyril

ELECTION DES MEMBRES DU CD80 AU CRHDF

Pascale CONSEIL, Marc HEDOUIN et Bernard PRUVOT sont reconduits à ce poste à l'unanimité de l'assemblée

APPROBATION DES DELEGUES AU CONGRES NATIONAL

HEDOUIN Marc, PRUVOT Bernard accompagné d'Yves DECAIX

Approuvé par l'assemblée générale

BUDGET PREVISIONNEL 2025

COMITE DE LA SOMME FFPJP

BUDGET PREVISIONNEL 2025

RECETTES

RECETTES CLUBS		
707000	LICENCES	55 638.00
707100	AFFILIATIONS	640.00
707200	MUTATIONS	4 800.00
707300	INSCRIPTIONS COUPE DE France	600.00
707400	AMENDES DISCIPLINE	0.00
707500	AMENDES LICENCES	500.00
707600	INSCRIPTIONS CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	14 660.00
707700	INSCRIPTIONS CDC	4 000.00
707710	INSCRIPTIONS CRC	560.00
TOTAL RECETTES CLUBS		81 398.00
AUTRES PRODUITS DIVERS		
707800	Recettes Diverses	60.00
707820	Recettes FFPJP	2 400.00
TOTAL AUTRES PRODUITS DIVERS		2 460.00
740100	SUBVENTION ANS	1 500.00
740200	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 700.00
764000 PRODUITS FINANCIERS		
	INTERETS LIVRET ÉPARGNE C.A.	1 500.00
	INTERETS COMPTE LIVRET	10.00
	INTERET CRÉDIT MUTUEL	190.00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		1 700.00
778800	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 200.00
TOTAL DES RECETTES		89 958.00

DEPENSES

SERVICES EXTERIEURS		
606300	CONGRES NATIONAL	2 500.00
606310	FRAIS DE REUNION	2 000.00
606316	AUTRES DEPLACEMENTS	1 200.00
606330	TENUES COMITE DIRECTEUR	500.00
606400	FOURNITURES DE BUREAU	826.00
606405	ACHAT MATERIEL	500.00
606411	TELEPHONE	0.00
606412	FRAIS POSTAUX	1 000.00
606413	FRAIS BANCAIRES	52.00
606414	ACHATS SAOS	1 000.00
606460	RELATIONS CEREMONIES PARUTIONS	500.00
TOTAL SERVICES EXTERIEURS		10 078.00

CHARGES SIEGE		
614000	LOCATION SIEGE	1 600.00
614070	ASSURANCE SIEGE	350.00
	TOTAL CHARGES SIEGE	1 950.00
616000	FFPIJ	24 000.00
616050	COMITE REGIONAL HAUTS DE FRANCE	12 000.00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
616100	REMBOURSEMENT COUPE DE FRANCE AUX CLUBS	600.00
616125	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS	3 800.00
616126	FRAIS ARBITRAGE & DIVERS	7 000.00
	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 400.00
CHAMPIONNATS DE FRANCE		
625110	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE MASCULIN TC	1 568.00
625120	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE FEMININ	1 568.00
625130	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE MIXTE	1 404.00
625140	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE JEU PROVENCAL	2 006.00
625150	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE VETERAN	1 910.00
625160	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE PROMOTION	1 470.00
625170	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE MIXTE	1 120.00
625180	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE FEMININ	1 958.00
625190	CHAMPIONNAT DE FRANCE TETE A TETE MASCULIN	1 958.00
625210	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE MASCULIN	1 584.00
625220	CHAMPIONNAT DE FRANCE TETE A TETE FEMININ	1 234.00
625230	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE JEU PROVENCAL	1 800.00
625240	HABILLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE	2 480.00
	TOTAL CHAMPIONNATS DE FRANCE	22 060.00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
625250	ACTIONS VERS LES JEUNES	5 000.00
625260	COUPES ET RECOMPENSES	3 400.00
628120	COTISATIONS DIVERSES	70.00
	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	8 470.00
	TOTAL DES DEPENSES	89 958.00
	SOLDE PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2025	0.00

Le budget prévisionnel est adopté

COMPOSITION DES COMMISSIONS

- **Arbitrage**

Président : LALLOT Sébastien

Vice-président : SANTY Hubert

Membres : l'ensemble des arbitres

- **Discipline**

Président : DOUAY Bertrand

Vice-présidents : SANTY Hubert et DEGRY Claude

Membres du comité :

- RAMETTE Dany
- VASSEUR Cyril
- DECAIX Yves
- CONSEIL Pascal

Membres externes :

- PARLAKYILDIZ Maxime
- BELLANCOURT Jérôme
- BOINET Jérôme
- DELEPINE Pierre
- JAN Jean Pierre
- DESPOIX DE FOLLEVILLE Jean Pierre
- JALLET Hélène
- JOURNEL Thomas
- SANTY Alain
- DE HORTA Jonathan
- GRARE Ludovic
- PADE Johnny

- **Jeunes**

Président : DE BENEDITTIS Vincent

Vice-présidents : GUERY Michel, SUSTAR Philippe, MALHERBE Mickaël

Membres de la sous-commissions « jeune » : les éducateurs

Membres de la sous-commission « féminine » :

- MALLET Maryse
- CONSEIL Pascale
- MALHERBE Sandrine
- NATHENE Ophélie
- RAMETTE Dany
- DEGRY Claude

Membres de la sous-commission « Handisport adapté » :

- SUSTAR Philippe
- GUERY Michel

- **Chancellerie**

Non prévue dans les statuts du CD80, la commission est supprimée.

Ophélie NATHENE et Yves DECAIX seront chargés de collecter les demandes des clubs et de faire des propositions. L'attribution des récompenses sera débattue en réunion de comité.

VERIFICATEURS AUX COMPTES

En vertu de l'article 30 des statuts du comité de la Somme et après réception de leurs courriers de candidature, Alain Carellier (pétanque Abbevilloise) et David Waro (Bourdon) sont nommés vérificateurs aux comptes pour la saison 2024-2025.

ALLOCUTION DES PERSONNALITES

Marcel GLAVIEUX (président du comité départemental olympique de la Somme)

M. Glavieux félicite le nouveau président et sa mise en place d'un partage des responsabilités.

Il félicite aussi les championnes d'Europe Espoir et indique qu'il envisage une reconnaissance du CDOS pour cet exploit jeune et féminin.

Il remercie chaleureusement Dany Tonneau, son ami de longue date, pour le travail accompli et le dévouement dont il a fait preuve et informe de la fin de sa présidence du CDOS dans trois mois. (Ndlr : Dany ferait un excellent successeur)

Il souhaite enfin de bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble des présents.

QUESTIONS DIVERSES

Rappel du CD80 aux clubs : Pensez à faire les qualificatifs internes pour le championnat de tir de précision avant la fin janvier. Comme dit en cours d'assemblée, les trois nouveaux clubs bénéficieront une place en masculin et une en féminin.

Rappel du CD80 aux clubs : La première demande de licences doit obligatoirement comprendre celles du président, du trésorier et du secrétaire nommés sur la demande d'affiliation. Dans le cas contraire, la fédération ne délivre aucune licence

Question de B. CHIVOT : Pourquoi n'y-a-t-il pas de récompense pour les championnats vétérans ?

Réponse CD : Les compétitions concernées, doublette, individuel et triplète mixte vétéran, n'étant pas qualificatives pour le « France », s'appelleront désormais « Trophées » et seront dotées.

Question de Philippe DELAPORTE : Les clubs doivent-ils obligatoirement faire un chèque pour s'inscrire dans les différentes compétitions ?

Réponse CD : Les règlements peuvent se faire par chèque ou par virement bancaire

Remarque H. SANTY : Se faisant l'écho de remarques entendues, Hubert demande s'il est possible que les joueurs et joueuses qualifiés pour un championnat de France disposent d'un second maillot en cas de qualification pour la 2^{ème} journée.

Réponse CD : Il est envisagé de confier un second jeu de maillot au coach au cas où.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h40